

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 16

**MINISTERE DES SPORTS ET
DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 211: ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	16
2.2.	PROGRAMME 212: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	23
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	25
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	26
2.3.	PROGRAMME 213: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	31
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	33
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	34
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	40

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	41
3.2.	LEÇONS APPRISES	43
3.3.	PERSPECTIVES	43

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) les objectifs assignés au MINSEP en relation avec le secteur social sont basés sur :

- **le renforcement de la gouvernance sportive.** Celui-ci passe par l'assainissement du milieu sportif, l'introduction des règles de bonne gestion, la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures existantes et à construire, ainsi que par la mise en œuvre de diverses incitations pour que le secteur privé investisse durablement et de manière multiforme dans les Activités Physiques et Sportives (APS) ;
- l'encadrement du mouvement sportif. Il s'agira entre autres, d'assurer la formation en quantité et en qualité d'encadreurs (éducateurs et entraîneurs), de renforcer les centres de recherche et d'excellence sportive, de promouvoir l'organisation des compétitions dans toutes ses dimensions, d'améliorer la protection sociale des sportifs et professionnels du sport, de faciliter et de rationaliser le fonctionnement des fédérations sportives civiles nationales ;
- **le développement des infrastructures sportives pour le sport d'élite et de masse.** Diverses installations sportives modernes seront construites et réparties sur le territoire national dans l'optique de développer le sport de haut niveau, d'organiser les compétitions sportives internationales et de promouvoir la pratique du sport de masse.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Créé par Décret N°2005/098 du 06 avril 2005 et réorganisé par le Décret n°2012/436 du 1^{er} octobre 2012, le MINSEP est responsable de l'élaboration de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des Sports et de l'Education Physique.

À ce titre, il est chargé :

- d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du Sport et de l'Éducation Physique ;
- d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs aux Sports et aux Activités Physiques ;
- d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'évaluation des niveaux techniques et tactiques des sportifs ;
- de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympique au sein de la société ;
- d'arrêter les programmes d'enseignements de l'Education Physique ou des Sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;
- d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite en liaison avec les Fédérations Sportives ;
- de l'encadrement des sportifs participant aux compétitions internationales ;
- du suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;
- d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;
- de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les Administrations concernées ;

- d'assurer le développement des infrastructures sportives en relation avec les départements ministériels et les organismes concernés ;

- d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales en liaison avec les organismes concernés ;

- d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux ou des pays partenaires dans les domaines de l'Education Physique et des Sports, et veiller à leur mise en œuvre, ainsi qu'à leur évaluation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures. Il suit les organisations et structures privées relevant du domaine des sports ou de l'éducation Physique.

Il exerce la tutelle technique sur :

- les Fédérations Sportives Civiles Nationales ;

- le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;

- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ainsi que les structures publiques relevant du domaine des sports ou de l'éducation physique, les établissements de formation en éducation physique et aux métiers du sport.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour atteindre les objectifs sus évoqués, le MINSEP s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support. Il s'agit notamment du programme 211 intitulé *Encadrement du Mouvement sportif* ; du Programme 212 : *Développement des infrastructures sportives* ; du Programme 213 : *Administration et Pilotage des programmes du Sous-secteur Sports et Education Physique*. Ces trois programmes ont été exécutés au cours de l'année 2015, dans un environnement marqué par la recrudescence de l'insécurité transfrontalière, la nécessité d'accélérer les préparatifs inhérents à l'organisation des Coupes d'Afrique des Nations (CAN) de football 2016 et 2019, le Décret portant création de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot) et la participation des athlètes aux compétitions sportives qualificatives aux Jeux Olympiques et Paralympiques "RIO 2016". Il a en outre été noté la participation à la 11^{ème} édition des Jeux Africains "Brazzaville 2015", l'accompagnement du mouvement sportif aussi bien sur le plan de l'organisation managériale que sur les aspects liés aux compétitions sportives nationales et internationales, la validation des études relatives au Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs (PPDFTS) en vue de sa mise en œuvre ainsi que la poursuite de la mise en place des outils de pilotage et de gestion des Finances Publiques. S'agissant de la recrudescence de l'insécurité transfrontalière, le MINSEP a mis sur pieds en collaboration avec certains partenaires nationaux et internationaux, des plates-formes de promotion de la culture de la paix par la pratique des Activités Physiques et Sportives dans les zones sensibles, notamment dans les camps de réfugiés à l'Est Cameroun.

Concernant les préparatifs des CAN 2016 et 2019, il a été question d'accélérer la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de préparation adéquat pour la sélection nationale de football féminin et de concevoir une offre événementielle permettant de rehausser le caractère festif des manifestations.

Au sujet de la participation des athlètes aux compétitions qualificatives pour les Jeux Olympiques et Paralympiques "RIO 2016", un accent a été mis sur les stages préparatoires internes et externes. A ce titre, les programmes d'entraînement élaborés au sein des Directions Techniques Nationales ont été soumis à la validation de la tutelle. Par ailleurs, dans l'optique d'avoir une plus grande représentation auxdits Jeux, le Cameroun s'est engagé à abriter certains tournois qualificatifs à l'effet d'offrir aux athlètes l'avantage de jouer à domicile.

Pour ce qui est des Jeux Africains, l'ambition du Cameroun était non seulement d'améliorer son rang par rapport aux précédents jeux, mais aussi d'évaluer la performance de ses athlètes en prélude à la participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques "RIO 2016".

Sur le plan de l'accompagnement du mouvement sportif, le soutien de la professionnalisation du football camerounais est resté une priorité au cours de l'exercice 2015. C'est dans ce cadre que les pouvoirs publics ont continué à accorder un appui à la fois technique et financier à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) et aux fédérations sportives civiles nationales. L'accompagnement des fédérations visait à assurer le rayonnement du Cameroun sur la scène sportive internationale à travers l'organisation et la participation aux compétitions sportives internationales qui sont l'aboutissement d'un processus ayant connu en amont certains préalables techniques, à l'instar de l'harmonisation des programmes de préparation des sélections nationales entre les directions techniques nationales et la tutelle. De plus, pour consolider le capital santé par la pratique régulière des Activités Physiques et Sportives (APS), des dispositions ont été prises en 2015 pour l'extension de l'organisation de la Journée Nationale de l'Education Physique sur l'ensemble du territoire national.

Au cours de l'exercice 2015, le fait majeur ayant prévalu dans la mise en œuvre du Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs a été la validation du rapport final des études y afférentes. Ce document servira de référent aux différentes actions qui seront menées dans le cadre de l'exécution dudit programme.

Enfin, dans l'optique de poursuivre la mise en place des outils de pilotage et de gestion des Finances Publiques, dont les principales orientations sont déclinées dans la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat, plusieurs sessions de formation ont été organisées à l'intention des responsables et des cadres du ministère sur la maîtrise des outils de pilotage.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

- l'élaboration de l'annuaire statistique 2015 du MINSEP ;
- la redéfinition du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS) ;
- la tenue de la conférence annuelle des services centraux, déconcentrés et rattachés du ministère ;
- la promotion des camerounais aux instances sportives internationales ;
- la participation honorable des Lionnes indomptables à la coupe du monde de football féminin "Canada 2015" ;

- l'organisation de l'Afrotbasket dames au Cameroun ainsi que d'autres compétitions internationales de référence ;
- l'achèvement du processus de normalisation à la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) ;
- le sacre de Madame ENGANAMOUIT Gaëlle comme ballon d'or africain de la saison 2015 ;
- le réaménagement du gouvernement.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Responsable du programme

OUMAROU TADO
Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 211 intitulé « Encadrement du Mouvement Sportif » couvre les deux principaux champs d'action du MINSEP à savoir le Sport et l'Éducation Physique et, a pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels.

Il se décline en cinq (05) actions prioritaires

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'établissements scolaires dépourvus d'enseignants d'EPS
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	1188.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	950.0
Indicateur	Année cible:	2015
	Intitulé:	Nombre de licenciés dans les fédérations nationales
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	209695.0
	Année de référence:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	21756.0
	Année cible:	2015
	Action 01:	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
	Action 03:	PROMOTION DES APS POUR LES POPULATIONS SPECIALES
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 04:	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS
	Action 05:	PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL
	Action 06:	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE
DOTATIONS INITIALES	AE	CP
	7 590 726 000	7 590 726 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OUMAROU TADO, Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 211 du Ministère des Sports et de l'Education Physique a été exécuté dans un contexte global marqué par les préparatifs liés à l'organisation des CAN 2016 et 2019 et la participation aux compétitions sportives internationales.

Pour le premier volet, il s'est agi d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de préparation adéquat pour la sélection nationale de football féminin et de concevoir une offre événementielle permettant de rehausser le caractère festif des manifestations ;

Pour le second, il a été question d'assurer une participation honorable des sélections nationales aux échéances sportives internationales et d'établir une stratégie pour la qualification d'un nombre élevé d'athlètes aux Jeux Olympiques et Paralympiques de «Rio 2016 ».

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Dans le domaine de l'encadrement du mouvement sportif, l'année 2015 a été marquée par plusieurs activités qui ont permis de promouvoir la pratique du Sport et de l'Éducation Physique, et d'assurer le rayonnement du Cameroun sur la scène internationale.

En ce qui concerne l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS), il a été procédé à la mise en œuvre des programmes officiels réactualisés, à la production et à la diffusion des programmes et des guides pédagogiques, au suivi de l'application des textes réglementaires d'EPS en formation continue et aux examens officiels. En outre, le MINSEP a élaboré en collaboration avec les administrations partenaires, des outils d'inspection pédagogique à l'instar des bulletins conjoints d'inspection avec pour point d'orgue l'harmonisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les systèmes anglophone et francophone.

Dans le cadre de la promotion des Activités Physiques, le MINSEP a procédé à la sensibilisation des populations sur les vertus de la pratique régulière des activités physiques. En effet, du 03 au 06 juin 2015, il a été organisé sur l'ensemble du territoire national, la Journée Nationale de l'Education Physique (JNEP), sous le thème : « *Education Physique pour un Cameroun dynamique et performant* ». Cette édition a mobilisé environ quatre-cent mille (400 000) personnes.

Le ministère s'est également illustré dans la normalisation du fonctionnement des associations et Fédérations Sportives Civiles Nationales. C'est dans ce registre que s'inscrit l'aboutissement du processus de normalisation de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) qui a permis la mise en place d'un Comité Exécutif reconnu par l'Etat et les instances internationales.

Dans le cadre de la promotion de l'image du Cameroun à travers le rayonnement du sport sur la scène nationale et internationale, le Gouvernement de la République a déboursé environ six milliards de FCFA pour le financement de la participation des athlètes aux compétitions sportives nationales et internationales. Sur le plan national, un appui a été octroyé à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC), de même que des subventions ont été allouées aux associations sportives et aux ONG. Les efforts ainsi consentis par les pouvoirs publics ont permis l'obtention de deux cent quatre-vingt-cinq (285) médailles dont quatre-vingt-trois (83) en Or, quatre-vingt-huit (88) en Argent et cent quatorze (114) en Bronze pour un ensemble de 65 compétitions. Au regard de la moisson obtenue l'année précédente, à savoir 108 médailles (dont 39 Or, 30 Argent, 39 Bronze), il y a lieu de relever la progression significative des performances des athlètes camerounais engagés aux compétitions sportives nationales et internationales. Lesquelles performances ont été réalisées grâce à l'engagement, la détermination, le courage et la persévérance de ces derniers.

Le tour d'horizon des compétitions sportives met en exergue la participation au niveau international :

- à la Coupe du Monde de Football Féminin Canada 2015 ;
- à la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2015 en Guinée Equatoriale ;
- aux Jeux Africains de Brazzaville 2015 ;

- aux Jeux du Commonwealth des jeunes aux îles Samoa ;
- aux Championnats d'Afrique de basket-ball dames et messieurs au Cameroun et en Tunisie ;
- au Championnat d'Afrique et du Monde dames et messieurs du Sambo au Maroc ;
- au Championnat d'Afrique séniors dames et messieurs de lutte en Egypte ;
- à la Coupe d'Afrique des Nations du volleyball dames au Kenya ;
- au Championnat d'Afrique d'haltérophilie dames et messieurs en Ouganda ;
- au Championnat du monde d'haltérophilie dames et messieurs aux Etats Unis ;
- aux 7ème FAAZA international d'athlétisme des déficients physiques et visuels à Dubaï ;
- au Championnat d'Afrique de Judo dames et messieurs au Gabon ;
- à la Coupe et au Championnat d'Afrique de Pétanque au Tchad ;
- au Championnat du Monde d'athlétisme Senior en Chine.

Au niveau national, le Cameroun a abrité quelques compétitions sportives internationales, à l'instar de :

- L'AfrotbasketWomen 2015 ;
- La 13^{ème} édition du Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA ;
- Le tour cycliste international du Cameroun ;
- La course de l'Espoir (ascension du Mont-Cameroun) ;
- La septième édition de la course Hippique Internationale de Garoua ;
- La cinquième édition de l'Open de Golf de la ville de Yaoundé ;
- Le Championnat d'Afrique de Nanbudo à Yaoundé ;
- Le Championnat d'Afrique Central d'Athlétisme ;
- La Coupe d'Afrique et le Championnat de Clubs de Tennis de Table ;
- Les compétitions africaines de football (Coupe de la CAF, League Africaine des Champions).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	N'ayant pas obtenu des informations fiables sur la collecte des données effectuées au sein des départements ministériels utilisateurs des cadres d'EPS formés, il nous paraît difficile d'afficher un résultat technique probant pour cet indicateur. N'ayant pas obtenu des informations fiables sur la collecte des données effectuées au sein des départements ministériels utilisateurs des cadres d'EPS formés, il nous paraît difficile d'afficher un résultat technique probant pour cet indicateur.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92,25	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 19 185 147 885	CP 19 185 147 885
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -11 594 421 885	Ecart CP -11 594 421 885
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 18 819 793 902	CP 18 940 200 000
TAUX DE CONSOMMATION	98,73 %	98,72 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'utilisation rationnelle des ressources mises à disposition a permis la réalisation des résultats obtenus. En effet, cela a été favorisé par la bonne préparation des athlètes, l'implication plus accrue des responsables du département ministériel dans la supervision et la coordination des activités	

	programmées, les appuis multiformes apportés par les pouvoirs publics aux associations et fédérations sportives dans leurs activités, le suivi des activités des fédérations sportives civiles nationales à travers l'évaluation permanente de la mise en œuvre des programmes des Directions Techniques Nationales (DTN), l'organisation des missions d'inspection au sein des fédérations sportives civiles nationales, le suivi et le contrôle du processus de formation à l'INJS et dans les CENAJES sous tutelle du MINSEP, et enfin la consolidation des activités de la Journée Nationale de l'Education Physique au niveau des 10 chefs-lieux de région et des 48 chefs-lieux de département.
PERSPECTIVES 2016	Au regard des résultats obtenus au cours de l'exercice 2015, le MINSEP va s'atteler dans l'optique de l'amélioration de la performance sportive, à garantir le bon déroulement du processus de renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives nationales pour l'olympiade 2016-2020, à poursuivre la mise en place du dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun, et à développer les disciplines sportives au niveau national, en collaboration avec les fédérations sportives, préalable à la participation à toute compétition sportive internationale. 98,73 Par ailleurs, il est envisagé l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP), l'organisation des Inspections conjointes MINSEP/MINESEC, l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions du Centre et du Littoral, et la relance à titre expérimental des compétitions sportives inter Centres Nationaux de Jeunesse et des Sports (CENAJES) dans la perspective de l'organisation des jeux des écoles de formation des cadres moyens.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE								
OBJECTIF	Améliorer l'offre d'enseignement de l'éducation physique par les acteurs institutionnels							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'enseignants d'EPS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100,37%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		1767.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1889.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1896					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	250 726 000	250 726 000	206 405 894	206 405 894	200 808 001	200 808 001	97,29 %	97,29 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un environnement caractérisé par le déficit très important d'enseignants d'EPS dans le système éducatif national dont le corolaire a été la définition d'une nouvelle vision de développement de l'INJS et des CENAJES.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	· Réactualisation des programmes d'enseignement des écoles de formation des cadres moyens ; · Organisation des journées pédagogiques et des tables rondes à l'INJS et dans les CENAJES au sujet de l'enseignement basé sur l'approche par compétence ; · Formation de119 Cadres supérieurs d'EPS (110 PEPS et 19 PAEPS); · Formation de213 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES; · Appui technique aux organisations et associations de sports de masse ; · Subvention à l'INJS et aux CENAJES; Organisation d'un séminaire de renforcement des capacités du personnel (60 personnes dont les inspecteurs régionaux de pédagogie, les chefs services des études dans les CENAJES, les personnels de l'Inspection de Pédagogie et la DDEP).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources mises à disposition par les pouvoirs publics ont été entièrement consacrées à la formation des cadres supérieurs et moyens d'EPS ainsi qu'à la restructuration des écoles de formation des enseignants d'EPS. En outre, ces moyens financiers ont permis l'organisation à travers les établissements scolaires des journées pédagogiques de la discipline EPS.							
Perspectives 2016	En guise de perspectives pour l'exercice 2016, il est envisagé l'organisation permanente des journées pédagogiques au niveau national, régional et départemental, et l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB.							

Action 02 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

OBJECTIF	Accroître le nombre des pratiquant des APS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des pratiquants dans les structures agréées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 110,41 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		468483.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		515331.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		569000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	300 000 000	300 000 000	12 017 663 491	12 017 663 491	11 813 029 573	11 813 029 573	98,3 %	98,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le faible intérêt des populations pour la pratique des activités physiques physiques et sportives sur le territoire national et des difficultés à véritablement organiser l'enseignement de la discipline EPS dans le système éducatif national.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Comme activité majeure, il est à signaler l'organisation de la Journée Nationale de l'Éducation Physique édition 2015, la mise en œuvre des programmes officiels réactualisés, à la production et à la diffusion des programmes et des guides pédagogiques, au suivi de l'application des textes réglementaires d'EPS en formation continue et aux examens officiels.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'utilisation de toutes les ressources financières octroyées a permis la célébration effective de la JNEP 2015dans les 10 Chefs-lieux de Régions et les 48 Chefs-lieux de Départements de la République ainsi que la sensibilisation permanente des populations à la pratique des activités physiques et sportives (organisation des tables rondes lors des manifestations de la JNEP et distribution des ballons).							
Perspectives 2016	Dans le but d'accroitre le nombre de pratiquants des activités physiques et sportives, le MINSEP envisage d'étendre l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'Arrondissements, et de promouvoir la mise en place des parcours Vita dans toutes les régions du pays.							

Action 03 PROMOTION DES APS POUR LES POPULATIONS SPECIALES

OBJECTIF	Garantir l'offre d'encadrement des populations spéciales par les acteurs institutionnels							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des pratiquants d'APS suivi au sein des populations spéciales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		0.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

OBJECTIF	Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers(PTF) dans la mise en œuvre des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets d'infrastructures financées par les PTFs depuis 2008				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	65 500 000	65 500 000	53 293 922	53 293 922	53 293 922	53 293 922	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été mise en œuvre dans un environnement mondial défavorable marqué notamment par la baisse des cours des matières premières. Ce choc économique a conduit à la révision des prévisions budgétaires du Cameroun et de ses partenaires internationaux. Par ailleurs, l'action a été menée dans un contexte marqué par la volonté exprimée en faveur de la promotion de la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine des APS, en vue d'accroître les échanges d'expériences et d'obtenir des financements destinés aux projets du sous-secteur Sport et Education Physique, principalement dans l'accompagnement du Cameroun dans le cadre les préparatifs des CAN 2016 et 2019. Il est également à prendre en compte la volonté politique d'accroître la représentativité des ressources humaines nationales dans les organismes internationaux, ainsi que le transfert progressif des compétences en matière d'activités physiques et sportives aux Collectivités Territoriales Décentralisées.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de l'action sont : - l'application de la convention MINSEP Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY); - la poursuite de la mise en œuvre de la convention MINSEP/FEICOM ; - la réception et la distribution d'un don chinois en matériel sportif ; - la tenue de la commission mixte Cameroun/Côte d'Ivoire ; - le suivi de la coopération avec les Organismes multilatéraux (activités menées dans le cadre de la Francophonie et du Commonwealth...) ; la poursuite de la coopération bilatérale avec plusieurs pays amis (Chine, Brésil, Turquie, Egypte, Maroc...).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La totalité des ressources financières déployées a favorisé la mise en œuvre des Conventions avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.								
Perspectives 2016	Dans l'optique de tirer profit de la coopération au cours de l'exercice 2016, le MINSEP mettra un accent particulier sur la signature d'une Convention avec le Brésil pour la mise au vert de la sélection nationale de volleyball dames en prélude aux Jeux Olympiques RIO 2016, l'Implication accrue des partenaires dans l'organisation des évènements majeurs et la multiplication des accords sectoriels en matière d'activités physiques et sportives.								

Action 05 PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

OBJECTIF	Réguler les organisations et associations sportives								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de Ligues sportives régionales fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70,78%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		156.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		178.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		235						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	968 000 000	968 000 000	1 060 889 456	1 060 889 456	1 060 889 456	1 060 889 456	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la difficulté pour les fédérations sportives à lever les fonds auprès des partenaires privés pour le financement de leurs activités, la préparation des CAN 2016 et 2019etla production du Document de Stratégie pour la mise en œuvre du Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures qui découlent de la mise en œuvre de l'action sont notamment : - le soutien aux organisations et associations nationales ; - l'octroi des appuis aux fédérations sportives civiles nationales ; - l'octroi d'une subvention à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun destinée à la prise en charge des joueurs et encadreur des championnats élite one et two ; le suivi et le contrôle du fonctionnement des organisations et associations sportives (49 organisations sportives contrôlées).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources mises à disposition ont été entièrement consommées. En effet, elles ont permis de renforcer le suivi des activités des fédérations sportives nationales et d'accompagner techniquement et financièrement les fédérations sportives civiles nationales.								
Perspectives 2016	Pour l'exercice à venir, il est envisagé la signature des Conventions d'objectifs entre le MINSEP et les fédérations sportives civiles nationales pour l'amélioration des performances managériales et sportives, à l'effet de veiller à une bonne organisation de la pratique sportive au sein des différentes fédérations en général, et du football en particulier dans la perspective des CAN 2016 et 2019.								

Action 06 DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE

OBJECTIF	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions internationales majeures (Jeux Olympiques, Coupe du Monde, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains...)								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de podium				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 130,73%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		163.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		218.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		285						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	6 006 500 000	6 006 500 000	5 846 895 122	5 846 895 122	5 812 175 057	5 812 175 057	99,41 %	99,41 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments de l'environnement qui ont impactés la mise en œuvre de cette action sont notamment, l'achèvement du processus de normalisation de la FECAFOOT, la restructuration des sélections sportives nationales, la publication du Décret présidentiel portant organisation et gestion des équipes nationales de football et les préparatifs des CAN de Football 2016 et 2019.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans le cadre de cette action, les principales activités ci-après ont été répertoriées, à savoir : - la participation et la prise en charge des Lionnes Indomptables à la Coupe du Monde Féminine, Canada 2015 ; - la participation et la prise en charge des Lions indomptables à la CAN 2015 en Guinée Equatoriale ; - la prise en charge de <i>team Cameroun</i> dans onze(11)disciplines aux Jeux Africains de Brazzaville 2015 ; - la participation et la prise en charge des Lions Indomptables du basket-ball dames et messieurs aux championnats d'Afrique au Cameroun et en Tunisie ; - la participation et la prise en charge de l'équipe nationale dames et messieurs du Sambo aux championnats d'Afrique et du Monde au Maroc ; - la participation et la prise en charge de l'équipe nationale de volleyball dames à la Coupe d'Afrique des Nations au Kenya ; - la participation et la prise en charge de l'équipe nationale d'haltérophilie dames et messieurs aux championnats d'Afrique en Ouganda ; - la participation et la prise en charge de l'équipe nationale d'athlétisme des déficients physiques et visuels au 7^{ème} FAAZA international à Dubaï; - la participation et la prise en charge de l'équipe nationale de Judo aux championnats d'Afrique dames et messieurs au Gabon ; - la participation et la prise en charge de l'équipe nationale de Lutte aux championnats d'Afrique Séniors dames et messieurs en Egypte ; - la participation et la prise en charge de l'équipe nationale d'athlétisme aux championnats du Monde Sénior en Chine ; - l'organisation de quatre (04) compétitions internationales au Cameroun (Athlétisme, Nanbudo, Tennis de table, AfrobasketWomen 2015) ; - l'organisation des compétitions sportives de souveraineté (Tour Cycliste, International Chantal Biya, Ascension du Mont Cameroun) ; le recyclage de 172 encadreurs techniques et médicaux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources financières mises à disposition ont permis la participation à 65 compétitions sportives internationales, l'amélioration des conditions de préparation des athlètes et le suivi permanent des équipes nationales dans le cadre des compétitions internationales. Toutefois, les fonds alloués se sont avérés insuffisants au regard des multiples sollicitations de financement des compétitions sportives dont a fait face le MINSEP, toute chose qui a favorisé la sollicitation des rallonges budgétaires auprès de la Haute Hiérarchie.								

Perspectives 2016	Au cours de l'exercice 2016 le MINSEP entend réussir l'organisation de la CAN 2016 sur le plan sportif, et assurer une participation honorable des athlètes camerounais aux Jeux Olympiques et Paralympiques« RIO 2016 ».
-------------------	---

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Responsable du programme

WONYU EMMANUEL SAMUEL
Secrétaire Général

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 212 intitulé « Développement des Infrastructures Sportives » a pour but de doter le Cameroun en infrastructures sportives modernes. Il vise l'implantation à terme sur l'étendue du territoire national, de diverses installations sportives en vue d'accroître la performance des athlètes de haut niveau et d'abriter les compétitions sportives internationales. Le tableau ci-dessous fait la présentation détaillée du programme.

OBJECTIF	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles depuis 2009
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	19.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES STADES DE FOOTBALL Action 02: CONSTRUCTION DES GYMNASES Action 03: CONSTRUCTION DES PLATES FORMES Action 04: CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION Action 05: MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP	
DOTATIONS INITIALES	AE 24 252 256 000	CP 17 193 274 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	WONYU EMMANUEL SAMUEL, Secrétaire Général	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 212 du MINSEP a été exécuté dans un contexte général marqué par les préparatifs des CAN 2016 et 2019, la redéfinition du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS) et l'élaboration du document Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs (PPDFTS). Tous ces éléments ont fortement impacté les activités prévues dans la mise en œuvre de ce programme.

L'objectif général du programme consiste à doter le pays d'infrastructures sportives modernes en qualité et en quantité. Cet objectif est en réalité la matérialisation d'une ferme volonté des pouvoirs publics de redonner au pays à travers une politique infrastructurelle refondée, ambitieuse, intelligible et partagée, des atouts susceptibles de créer un cadre d'épanouissement et d'éclosion des talents sportifs.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Les exigences liées au respect du cahier des charges de la Confédération Africaine de Football(CAF) dans le cadre des préparatifs inhérents à l'organisation des CAN 2016 et 2019 au Cameroun ont amené le pays à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS).

À ce titre, plusieurs projets ont connu une nette accélération afin d'honorer les délais prescrits. Au terme de l'exercice sous revue, le stade Omnisports de Limbé est pratiquement achevé et les travaux relatifs aux aménagements extérieurs ont démarré. Le taux d'exécution des travaux de construction du stade Omnisports de Bafoussam s'élève à 63%, la livraison de l'ouvrage étant prévue pour début 2016. En outre, les sites devant abriter les nouveaux stades omnisports de Douala et de Yaoundé ont été choisis.

À côté de ces grands chantiers, le Ministère a poursuivi la construction des infrastructures sportives de proximité, à l'instar du Gymnase de Doukoula et de l'aire de jeu de Song-Mbengue.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 17 192 256 000	CP 10 133 274 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 060 000 000	Ecart CP 7 060 000 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 10 000 802 210	CP 10 041 100 000
TAUX DE CONSOMMATION	58,3 %	99,09 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le programme 212 comporte des actions pluriannuelles. A ce titre, les ressources allouées ont permis d'achever le stade omnisports de Limbé et d'amorcer les travaux des aménagements extérieurs dudit stade. De même, les travaux du stade omnisports de Bafoussam ont connu une avancée significative. Tous ces grands projets rentrent dans le cadre des préparatifs des CAN 2016 et 2019. Par ailleurs, la disponibilité des ressources a favorisé la poursuite des travaux de construction des gymnases de Yaoundé, de Douala et de Doukoula Kar-Hay.	
PERSPECTIVES 2016	Dans la perspective des CAN 2016 et 2019, le MINSEP va procéder à l'achèvement des travaux de construction des stades omnisports de Bafoussam, Limbé, Yaoundé(60 000 places) et Douala (50 000 places). Dans cette même optique il sera réhabilité les stades omnisports de Douala, de Yaoundé et de Garoua ainsi que 19 terrains d'entraînement. En ce qui concerne les infrastructures de proximité, le ministère entend achever les travaux de construction en cours (gymnases de Douala, de Yaoundé et de Doukoula, ainsi que les cinq plates-formes multisports de Bamenda, Bertoua, Ebolowa, Maroua, et de N'Gaoundéré). Sur un autre plan il s'agira de rendre mature tous les projets d'infrastructures sportives du MINSEP, de maîtriser les modèles de contrat de type clé en main, de développer le modèle de partenariat public-privé, et d'adopter un modèle plus efficace d'organisation et de gestion des infrastructures sportives.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES STADES DE FOOTBALL								
OBJECTIF	Doter le pays des stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stades omnisports de football construits et réhabilités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 20%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	23 869 982 000	16 826 000 000	16 869 982 000	9 826 000 000	9 776 000 000	9 776 000 000	57,94 %	99,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Trois éléments ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2015, à savoir les préparatifs liés à l'organisation des CAN 2016 et 2019, l'élaboration du document PNDIS et l'ordonnance n°2015/004 du 23 décembre 2015, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 2014/026 du 23 décembre 2014 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont : - la construction et la livraison du stade omnisports de Limbé ; - la réalisation à hauteur de 96% des travaux du stade omnisports de Bafoussam ; - le recadrage des quantités des travaux de construction du stade de Song-Mbenguè ; - l'achèvement de la 3 ^{ème} phase des travaux du gymnase de DOUKOULA Kar-Hay ; - le recrutement des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue des études pour la réhabilitation des infrastructures de la CAN 2016 ; - la sélection des entreprises et attributions des différents lots des stades à réhabiliter ; - le lancement des travaux de réhabilitation des différents stades.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus se justifient par l'utilisation rationnelle des ressources mises à disposition. En effet, la totalité des fonds alloués a été consacrée à la construction et à la réhabilitation des stades en vue de l'organisation future des CAN 2016 et 2019.							
Perspectives 2016	Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation des CAN 2016 et 2019. Ainsi, il est envisagé d'achever la construction et la réhabilitation de diverses infrastructures sportives en vue de répondre au cahier des charges de la CAF.							

Action 02 CONSTRUCTION DES GYMNASES

OBJECTIF	Doter le pays de Gymnases pouvant abriter les compétitions nationales et internationales.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de gymnases construits depuis 2009				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 61,33%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		00 (travaux en cours)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	267 316 000	252 316 000	207 316 000	192 316 000	150 144 211	150 144 211	78,07 %	78,07 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a considérablement été marquée par l'effondrement de la charpente du gymnase de Douala et l'enquête administrative qui y a fait suite. Il faut par ailleurs noter que l'élaboration du document PNDIS, la non-maturation des projets, la poursuite du processus de décentralisation sont aussi à prendre en considération comme des éléments importants de l'environnement.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités issues de la mise en œuvre de l'action sont : -l'achèvement de la 3 ^{ème} phase des travaux du gymnase de DOUKOULA Kar-Hay ; -la reprise des travaux des gymnases de Douala et de Yaoundé.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus se justifient par le fait que les travaux de construction des Gymnases sont pluriannuels. Les ressources allouées ont permis le démarrage de la 3 ^{ème} phase des travaux du gymnase de DOUKOULA Kar-Hay et la reprise des travaux des gymnases de Douala et de Yaoundé.								
Perspectives 2016	Dans le but d'améliorer la performance de cette action, il s'agira d'achever les travaux de construction des gymnases de Yaoundé, de Douala et de Doukoula.								

Action 03 CONSTRUCTION DES PLATES FORMES

OBJECTIF	Doter le pays des plates formes destinées à la pratique du sport de masse							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plates formes multisports depuis 2009				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2016								

Action 04 CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION

OBJECTIF	doter le pays d'écoles destinées à la formation des cadres moyens et supérieurs d'EPS et à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière du haut.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'écoles de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	114 958 000	114 958 000	114 958 000	114 958 000	114 958 000	114 958 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est ici marqué essentiellement par la prise en compte du Décret présidentiel n°2014/363 du 25 décembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football « ANAFOOT ».							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Réalisation des Études pour la construction de l'Ecole Supérieure de Football.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources octroyées ont permis le financement à hauteur de 80 000 000 FCFA des études inhérentes à la construction de l'Ecole Supérieure de Football.							
Perspectives 2016	Dans la perspective de l'exercice 2016, il est envisagé de démarrer et de sélectionner une maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de l'Ecole Supérieure de Football.							

Action 05 MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP

OBJECTIF	Permettre une meilleure mise en œuvre des projets du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets matures				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Responsable du programme

BELLA EVES RENE LOUIS
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 213 dénommé «Gouvernance et Appui Institutionnel dans Le Sous-secteur Sports et Education Physique » vise à assurer une bonne coordination des programmes opérationnels en vue de faciliter une mise en œuvre adéquate des actions et des activités du MINSEP. Il se décline en six actions prioritaires (Cf tableau ci-dessous).

OBJECTIF	améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	40.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	80.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP Action 02: ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE Action 03: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 08: CONSEIL JURIDIQUE	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 778 000 000	CP 6 778 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BELLA EVES RENE LOUIS, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre duprogramme 213 a été influencée par la poursuite de la prise en compte intégrale de la Loi n° 2007 /006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'État, les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), les préparatifs liés à l'organisation des CAN 2016 et 2019 au Cameroun, la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme du MINSEP et la politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption. En outre, la Circulaire n°00000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publiques administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2015, et l'Ordonnance n°2015/004/ du 23 décembre 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2014/026 du 23 décembre 2014, portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015 auxquels s'ajoute la morosité économique due à l'insécurité à certaines frontières du pays sont des facteurs non négligeables.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes en vue de faciliter le pilotage des actions et des activités du MINSEP. En 2015, la feuille de route et le plan d'action de l'exercice ministérielle ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (Revue des programmes, Plan d'Action Prioritaire (PAP), Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), feuille de route 2015, Rapport Annuel de Performance (RAP) 2014, rapport à mi-parcours et final de la feuille de route 2015 et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. En outre, on peut signaler la formation de 246 cadres d'EPS et de 183 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini ; l'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 1921 personnels. Dans le domaine de l'équipement des services en matériel roulant et en mobilier de bureau, le MINSEP a également enregistré quelques réalisations. Notamment l'achat de cinq véhicules de fonction et de quarante ordinateurs.

Eu égard à toutes ces réalisations, la performance du programme semble donc satisfaisante. Néanmoins, certaines activités du programme n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	-	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	75%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 243 578 115	CP 2 243 578 115
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 4 534 421 885	Ecart CP 4 534 421 885
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 444 300 515	CP 2 229 400 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,99 %	99,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'enveloppe budgétaire disponible n'a pas permis de couvrir l'ensemble des activités programmées qui nécessitait davantage de ressources pour leur mise en œuvre.	
PERSPECTIVES 2016	Dans la perspective de l'exercice 2016, il est envisagé d'améliorer l'infrastructure réseau et d'augmenter le débit internet au sein du ministère (bande passante), de former de tous les intervenants à la Gestion axée sur les résultats, de désigner de tous les acteurs de la chaîne de performance, de mettre hors quotas les budgets de compétitions sportives internationales, et de construire et équiper des nouveaux bâtiments pour abriter les services du ministère.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		55.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		136,36%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 357 000 000	1 357 000 000	1 100 456 888	1 100 456 888	1 091 312 375	1 091 312 375	99,17 %	99,17 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un environnement général marqué par la recherche de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion des affaires publiques à travers la vulgarisation des nouveaux principes de gouvernance. A ce titre, il s'est agi d'améliorer le fonctionnement des services du MINSEP par la mise en place d'un dispositif de pilotage axé sur la performance.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures enregistrées en 2015 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont : -l'organisation de la Conférence Annuelle des Services Centraux et Déconcentrés du MINSEP ; -le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à l'organisation des CAN 2016 et 2019 ; -l'élaboration et suivi-évaluation de la feuille de route 2015 du Ministère ; -l'élaboration et suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ; -la tenue régulière des réunions de coordination administrative.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des résultats enregistrés. Notamment l'organisation de la Conférence Annuelle des Services Centraux et Déconcentrés du MINSEP et le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à l'organisation des CAN 2016 et 2019. Néanmoins, il faut relever que l'indicateur de cette action ne renseigne pas assez sur la coordination et le suivi des activités du ministère mais plutôt sur la mise en place des acteurs de la chaîne de performance (responsables de programmes, d'actions, de tâches, contrôleurs de gestion...).							
Perspectives 2016	Pour s'inscrire durablement dans la mouvance de la performance actuellement impulsée dans la gestion des affaires publiques, le Ministère va s'atteler à la poursuite de la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur les résultats à travers une meilleure coordination, et un suivi étroit de l'ensemble des activités. Ceci permettra une mise en œuvre satisfaisante de tous les programmes du MINSEP.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et assurer une bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Document de planification, de programmation et de finance produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	124 500 000	124 500 000	116 643 389	116 643 389	116 643 389	116 643 389	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par l'impératif de l'arrimage à la Loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, la Circulaire n°00000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'Exécution de la Loi des Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'Exercice 2015 et l'Ordonnance n°2015/004/du 23 décembre 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2014/026, du 23 décembre 2014 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités saillantes issues de la mise en œuvre de l'action sont : - la revue des programmes ; - l'élaboration du PAP 2016-2019 ; - l'élaboration du CDMT 2016-2018 ; - l'élaboration du RAP 2014 ; - l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2016 ; -l'élaboration de la feuille de route 2015 du MINSEP ; - l'élaboration du rapport à mi-parcours et final de la feuille de route 2015.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus sont la conséquence d'une utilisation rationnelle des ressources allouées dans le cadre de l'appropriation progressive des exigences du budget programme.								
Perspectives 2016	Dans la perspective de l'exercice 2016,il est envisagé la consolidation des acquis en matière de production des divers documents de planification.								

Action 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différents structures								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 54,66		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		6.25						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		8.25						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		41						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	38 000 000	38 000 000	27 290 546	27 290 546	27 290 546	27 290 546	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été influencée par la nécessité d'un arrimage aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'exigence d'assurer au parc informatique du MINSEP, une cyber-sécurité capable de sauvegarder les données.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La mise en œuvre de cette action a permis la réalisation des activités majeures ci-après : - le développement de la phase 2 du site Web du MINSEP ; - la mise en place du logiciel de gestion des infrastructures sportives ; - l'acquisition et la configuration d'un serveur ; - le test des logiciels ; - le maintien et la sécurisation du parc informatique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par le fait que les ressources allouées ont été essentiellement consacrées au développement de la phase 2 du site web du MINSEP et à la maintenance du parc informatique existant.								
Perspectives 2016	Le MINSEP a en projet de renouveler son parc informatique, d'acquérir des logiciels, et de se doter d'un réseau et d'une connexion appropriés à compter de l'exercice budgétaire 2016. Par ailleurs, il est envisagé la poursuite des opérations relatives à la conception des applications devant faciliter le fonctionnement des services du MINSEP, de même que la redynamisation et l'actualisation permanente du site Web du MINSEP (www.minsep.cm).								

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services du MINSEP en équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		65.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		48						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	917 000 000	917 000 000	713 364 273	713 364 273	708 287 772	708 287 772	99,29 %	99,29 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte général qui caractérise les conditions de travail au MINSEP est celui de la vétusté des édifices, de l'étroitesse des locaux et du sous équipement des services.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le MINSEP a : -acquis40 ordinateurs complets ; -acheté 05 véhicules de fonction ; -acheté du mobilier de bureau ; -acheté des climatiseurs (split).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles.								
Perspectives 2016	Pour que les conditions de travail soient davantage améliorées, le MINSEP se projette en 2016 de renouveler le parc informatique, d'équiper les services en mobilier de bureau, de poursuivre l'acquisition du matériel roulant et d'assurer la maintenance des équipements et des bâtiments.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35,55%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		65.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		33						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 308 500 000	4 308 500 000	258 328 039	258 328 039	258 328 039	258 324 039	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte marqué la nécessité de former et de renforcer les capacités des cadres et des acteurs du mouvement sportif sur divers modules.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont : -le paiement des salaires ; -la nomination des responsables dans les services déconcentrés ; -l'affectation du personnel ; -la désignation des directeurs des Stades ; -la nomination des entraineurs régionaux ; -l'organisation des sessions de renforcement de capacités à l'attention des responsables et des cadres du Ministère et acteurs du mouvement sportif ; -la formation de 119cadres sortis de l'INJS et de213 cadres moyens des CENAJES sous tutelle du MINSEP.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources octroyées ont été consacrées au paiement des salaires et à la formation des agents publics du MINSEP sur divers modules.								
Perspectives 2016	Dans la perspective d'une action plus performante, il sera question de poursuivre les formations sur les procédures de passation des marchés publics et de mettre en œuvre le cadre organique du ministère.								

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projets de texte élaborés dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94,4%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		20.829999923706055					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		22.90999984741211					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	33 000 000	33 000 000	27 494 980	27 494 980	27 494 980	27 494 980	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Ce qui a globalement caractérisé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice sous revue est le non-respect de la réglementation en vigueur par les différents acteurs, et la nécessité de défendre et de représenter les intérêts de l'Etat/MINSEP en Justice.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités saillantes issues de la mise en œuvre de cette action sont notamment : -l'élaboration du projet de décret sur le fonctionnement des CENAJES ; -l'élaboration du projet de texte sur les conditions d'ouverture des établissements privés de formation en EPS ; -la mise à jour du recueil des textes du MINSEP ; -le suivi du contentieux et rédaction des mémoires de défense dans les affaires opposant l'Etat du Cameroun/MINSEP aux tiers ; - les avis juridiques (conseil et orientation des dossiers).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources ont été entièrement consacrées au suivi du contentieux et à la rédaction des mémoires de défense. Néanmoins, l'indicateur de cette action devrait être reformulé, car il est difficilement mesurable.							
Perspectives 2016	Pour faire asseoir une culture juridique dans les pratiques des uns et des autres au MINSEP, il sera important de réactualiser et de diffuser le recueil des textes pour le compte de l'exercice 2016 et d'organiser les séminaires de vulgarisation des textes juridiques (services centraux, déconcentrés et partenaires).							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Au terme de l'exercice budgétaire 2015, le bilan de la mise en œuvre du PPA du MINSEP permet d'opérer une confrontation entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique de ce département ministériel, d'une part, et d'entrevoir les perspectives à court et à moyen terme, d'autre part, eu égard aux leçons apprises.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur Sport et Education Physique en vue de l'atteinte des objectifs du DSCE, le MINSEP s'est fixé pour objectif, en sa qualité de garant de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine des Sports et Éducation Physique, **de promouvoir la pratique des APS pour tous sur l'ensemble du territoire national**. A cet effet, un accent particulier a été porté sur l'encadrement du mouvement sportif, le développement des infrastructures sportives ainsi que sur la gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur Sports et Éducation Physique. L'appréciation de la performance globale issue de la mise en œuvre des deux programmes opérationnels et du programme support sus-évoqués ne peut se faire qu'au regard des résultats obtenus sur chacun de ces axes.

4.1.1 Programme 211

L'objectif du programme 211 est d'améliorer l'offre en ce qui concerne l'encadrement des activités physiques et sportives par les acteurs institutionnels. Il couvre les deux principaux pans du Ministère à savoir, l'Education Physique et la promotion de l'image de marque du Cameroun à travers le sport.

En ce qui concerne l'Éducation Physique, les efforts déployés ont permis la mise en œuvre des programmes officiels réactualisés d'EPS, la production et la diffusion des programmes et des guides pédagogiques, le suivi de l'application des textes réglementaires de l'EPS en formation continue et aux examens officiels, l'élaboration, en collaboration avec les administrations partenaires, des outils d'inspection pédagogiques à l'instar des bulletins conjoints d'inspection ; Le corollaire étant l'harmonisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les systèmes anglophone et francophone. En outre, les populations ont été sensibilisées sur les vertus de la pratique régulière des activités physiques à travers la célébration de la Journée Nationale de l'Education Physique sur l'ensemble du territoire national, du 03 au 06 juin 2015, sous le thème : « *Education Physique pour un Cameroun dynamique et performant* ». L'édition 2015 de la JNEP a mobilisé environ quatrecent mille (400 000) personnes.

Dans le cadre de la promotion de l'image du Cameroun à travers le rayonnement du sport sur la scène nationale et internationale, le financement des compétitions sportives internationales à hauteur de six milliards de FCFA avec comme lauriers, l'obtention de deux cent quatre-vingt-cinq

(285) médailles dont quatre-vingt-trois (83) en Or, quatre-vingt-huit (88) en Argent et cent quatorze (114) en Bronze sur un ensemble de 65 compétitions sportives internationales est un fait majeur à prendre en compte dans l'évaluation du programme 211 du MINSEP.

4.1.2 Programme 212

Les préparatifs liés à l'organisation des CAN 2016 et 2019 ont amené le MINSEP à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). En effet, sous l'impulsion de la Très Haute Hiérarchie et, au vu du contexte et des échéances liées au cahier des charges de la CAF, la priorité a été accordée à la construction et à la réhabilitation des infrastructures destinées aux CAN.

À ce titre, plusieurs projets ont connu une nette accélération afin d'honorer les délais prescrits. Au terme de l'exercice sous revue, le stade Omnisports de Limbé est pratiquement achevé et les travaux relatifs aux aménagements extérieurs sont prévus pour l'exercice 2016. S'agissant du stade Omnisports de Bafoussam, le taux d'exécution des travaux s'élève à 96% et la livraison de l'ouvrage est prévue pour début 2016. Dans le même registre, la réhabilitation du stade Omnisports Ahmadou AHIDJO de Yaoundé a été lancée. Pour ce qui est des nouveaux stades à construire à Yaoundé et à Douala, les sites ont d'ores et déjà été choisis.

Dans le cadre du même programme 212, le Ministère a poursuivi la construction des infrastructures sportives de proximité, à l'instar du Gymnase de Doukoula et de l'aire de jeu de Song-Mbengue.

4.1.3 Programme 213

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes en vue de faciliter le pilotage des actions et des activités du MINSEP. En 2015, la feuille de route ministérielle et le plan d'action de l'exercice ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (Revue des programmes, PAP, CDMT, feuille de route 2015, RAP 2014, rapport à mi-parcours de la feuille de route 2015 et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. Toujours dans le registre des réalisations de l'exercice 2015, il est à signaler la formation de 119 cadres d'EPS et de 213 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES sous tutelle MINSEP. En outre, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini. L'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 1921 personnels. Dans le domaine de l'équipement des services en matériel roulant et en mobilier de bureau, le MINSEP a également enregistré quelques réalisations. Notamment l'achat de cinq véhicules de fonction et de quarante ordinateurs.

En somme, les résultats obtenus s'inscrivent en droite ligne de l'objectif général assigné au Ministère des Sports et de l'Éducation Physique. Néanmoins, certaines activités n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre du budget programme dans notre département ministériel pour le compte du triennat 2013-2015 et notamment l'élaboration du RAP 2015a permis de mettre en exergue la nécessité d'élaborer une bonne stratégie de collecte des données issues de la mise en œuvre des actions et partant des programmes. Cela à travers l'implication au premier plan des responsables de programmes et d'actions dans le processus de suivi-évaluation mis en place. Comme autre enseignement, il est à signaler l'importance de revaloriser les crédits affectés à certains programmes, à l'instar du programme 211, afin d'éviter les rallonges budgétaires et les transferts de ligne dont les mouvements sont très souvent peu maîtrisés. Par ailleurs, certains indicateurs n'ont pas permis de mieux rendre compte de la mise en œuvre des actions. C'est le cas notamment des indicateurs des actions 1,6 et 7 du programme 213. A ce titre, il serait souhaitable pour le triennat 2016-2018 que cet aspect soit pris en compte lors de la revue des programmes afin l'opération d'évaluation se fasse avec des outils adéquats permettant de traduire aisément la réalité.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Dans la perspective de l'exercice 2016, le MINSEP entend se consacrer dans le cadre de la poursuite de l'exécution de ses deux programmes opérationnels et de son programme support à la réalisation de plusieurs actions, à savoir :

- la poursuite et l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation de certaines infrastructures sportives destinées aux CAN 2016 et 2019 ;
- l'organisation harmonieuse de la CAN 2016 ;
- la participation honorable des athlètes camerounais aux Jeux Olympiques et Paralympiques « RIO 2016 » ;
- l'encadrement du processus de renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales pour l'olympiade 2016-2020 ;
- la poursuite de la mise en place d'un dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ;
- l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP) ;
- l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions du Centre et du Littoral ;
- la désignation de tous les acteurs de la chaîne de performance ;
- la mise hors quotas des budgets des compétitions sportives internationales ;
- la construction et l'équipement des nouveaux bâtiments pour abriter les services du ministère.